



TOUT POUR LE JARDIN



Amendement pour sols sablonneux

Amendement organique du sol

Amendement organo-minéral du sol mélangé

Amendement organo-minéral du sol destiné à améliorer les propriétés physiques des sols sablonneux.

Sa composition en matières organiques et minérales contribue à améliorer la structure du sol et sa capacité de rétention en eau.

Il est recommandé de mélanger de 4 à 5 cm d'amendement sur les 15 à 20 premiers cm du sol.

MODE D'EMPLOI

À incorporer dans les 15 à 20 premiers centimètres du sol.

Dose indicative : 4 à 5 cm.

DESCRIPTION TECHNIQUE

COMPOSITION	Compost	38 %
	Fumier	18 %
	Alsil	10 %
	Lave 0-3mm	5 %
	Ecorces 0-10mm	10 %
	Tourbe noire	5 %
	Argile	9,5 %
	Biochar	4,5 %
ANALYSE	Poids	700 kg/m ³
	pH (H ₂ O)	7

CONDITIONNEMENT

BIG BAG	VRAC
1 m ³	A partir de 1 m ³